

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE
du Conseil municipal tenue le 8 avril 2008 à 19h30
VILLE DE SAINT-QUENTIN

PRÉSENT-E-S: Le Maire suppléant Rodrigue Levesque; les conseillères Rita Gagnon, Jocelyne Bossé et Nicole Somers.

AUSSI PRÉSENT-E-S: Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière; Roger Cyr, Directeur des finances et opérations; Linda Borris, secrétaire réceptionniste ainsi que cinq personnes de l'assistance.

Le Maire suppléant appelle l'assemblée à l'ordre et récite une prière.

RÉSOLUTION 2008-41

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que l'**ordre du jour** soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2007

M. Roger Cyr, Directeur des finances et opérations, présente les **états financiers 2007** du compte général et du compte eau et égouts, dûment préparés par la firme *Raymond Chabot Grant Thornton*.

RÉSOLUTION 2008-42

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que les **états financiers 2007** soient adoptés tels que présentés. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-43

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que le **procès-verbal de la réunion régulière du 11 mars 2008**, soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-44

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que les **procès-verbaux des réunions ordinaires des 11 mars 2008, 25 mars 2008 et 1^{er} avril 2008**, soient reçus tels que présentés. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 11 MARS 2008

RÉSOLUTION 2008-45

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que le **contrat de M. Guy Bel, ferronnier d'art de la Forge à Pique-Assaut Inc.**, en vue de la conception et la fabrication d'une **feuille d'érable géante**, au coût de 75 650,00\$, plus taxes, excluant le transport, l'installation et les honoraires de l'ingénieur, soit approuvé tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-46

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, qu'une **couverture additionnelle** soit ajoutée à la **police d'assurance de la Ville de Saint-Quentin**, à compter du 14 mars 2008, soit le **Centre culturel de Saint-Quentin Inc.** (aréna, contenu et marchandises). VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 25 MARS 2008**RÉSOLUTION 2008-47**

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que la **piscine et ses bâtiments** de même que le **site d'épuration des eaux usées et ses bâtiments** fassent l'objet d'une **contestation auprès de Services Nouveau-Brunswick**, et ce, suite à l'**augmentation massive de l'évaluation foncière** pour l'année 2008. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-48

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que l'**option 2 du document Nouvelle approche – proposition de gestion à l'Association touristique du Restigouche**, daté de janvier 2008 concernant le **partage de gestion de l'organisme entre Saint-Quentin, Campbellton et Dalhousie**, laquelle option sera présentée à la prochaine assemblée générale annuelle de l'ATR prévue en avril ou mai 2008, soit approuvée telle que préparée par l'agente touristique Isabelle Bernard. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-49

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que **M. Denis Couturier** soit embauché au poste de **préposé permanent saisonnier au service des travaux publics** de la Ville de Saint-Quentin, soit de 5 à 6 mois par année, au salaire fixé pour ce poste, et ce, **à compter du 14 avril 2008**. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-50

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que **M. Jean-Guy Durepos** soit embauché au **poste saisonnier de journalier temporaire au service des travaux publics** de la Ville de Saint-Quentin, soit de 4 à 5 mois, au salaire fixé pour ce poste, et ce, à compter du 5 mai 2008. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 1^{ER} AVRIL 2008**RÉSOLUTION 2008-51**

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que la **marge de crédit pour projets de capitaux**, étant la marge MC 2 du folio 7089 **au montant de 200 000,00 \$, soit fermée**, le projet visé ayant été complété. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-52

Compte tenu que le projet de construction d'un barrage à la source d'eau potable, pour lequel la municipalité a obtenu une autorisation d'emprunt en mai 2007, a été réalisé sans nécessiter l'obtention de financement à long terme, il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que la Ville de Saint-Quentin demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités du Nouveau-Brunswick, l'**autorisation de modifier le but de l'emprunt** autorisé par le décret # 07-46 pour les services d'hygiène environnementale et, le remplacer par les services relatifs aux transports, afin de l'utiliser à un **projet de construction de trottoirs**. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-53

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que la **piscine municipale Aurèle J. Levesque**, soit **mise en opération au cours de l'été 2008**, et ce, contrairement à ce que le Conseil municipal avait annoncé lors de la présentation du budget 2008 le 8 janvier 2008. VOTE UNANIME.

AFFAIRES NON TERMINÉES

Mme Suzanne Coulombe procède à la troisième lecture intégrale de l'amendement à l'arrêté municipal no 02-2008.

RÉSOLUTION 2008-54

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que **l'amendement à l'arrêté municipal no 02-2008**, fixant la **composition du Conseil de la Ville de Saint-Quentin et le traitement annuel des conseillers**, soit approuvé en **troisième lecture**. VOTE UNANIME.

AJOURNEMENT

Il est proposé que la réunion régulière soit ajournée à 20h35.

Suzanne Coulombe, Greffière

Rodrigue Levesque, Maire suppléant

PÉRIODE DE TEMPS POUR LE PUBLIC

Un citoyen questionne sur le mauvais fonctionnement possible des feux de circulation à l'intersection des rues Canada/Mgr Martin. M. Roger Cyr explique que des modifications sont présentement en cours au système des feux de circulation et il informe que suite à quelques plaintes de citoyens à cet effet, des ajustements sont prévus dans les prochaines semaines.